

CENTRE NORD

Inauguration des équipements et de l'aménagement de Velten

Mis en ligne le lundi 25 mars 2019

L'îlot Velten abrite plusieurs équipements qui avaient besoin d'une requalification à Marseille, maître d'ouvrage avec aujourd'hui plus fonctionnels et retrouvés.



Jouxant le quartier de Belsunce, la Porte d'Aix et la gare Saint-Charles, l'îlot Velten réunit plusieurs équipements publics situés sur l'emplacement éponyme d'anciennes brasseries. Ces lieux de vie, uniques en centre-ville, ont été rénovés pour être plus fonctionnels, accessibles aux personnes du quartier et plus attractifs pour tous.

Cet investissement public de plus de 7,5 millions d'euros a permis l'aménagement et la restructuration du centre social Bernard-Dubois, la réhabilitation et l'agrandissement du Centre d'Animation de Quartier Velten, avec un nouveau plateau sportif en intérieur et un terrain de sport en extérieur et de nouveaux locaux pour l'association de quartier Contact Club. La Cité de la Musique bénéficie d'un nouvel accès, avec, en sous-sol, des salles de cours et une salle de concert « Les Caves » rénovées.

L'îlot est désormais entièrement piéton et accueille des espaces verts et des jeux pour enfants.

L'îlot Velten se situe au coeur d'un secteur en pleine transformation, notamment grâce aux nombreuses interventions du Projet de Renouvellement Urbain du Centre Nord, porté par la Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et les différentes collectivités locales. C'est le cas de l'aménagement de la place Louise Michel toute proche, (située au carrefour Fare-Petites Maries), et de la restructuration de l'îlot Korsec, pilotés par la Soléam.

A proximité, la réhabilitation de 18 logements de la rue Pressensé a été réalisée par Marseille Habitat.

Menée en 2013, la démarche de concertation entre les riverains et les responsables des différents équipements, et avec le concours de la Compagnie des Rêves Urbains, a permis de préciser leurs attentes et a largement participé à la définition du projet. Depuis mai 2016, s'est engagé un long chantier de trois années piloté par la Ville de Marseille, qui a non seulement revalorisé l'îlot Velten, mais aussi amélioré la liaison entre le futur parc urbain et le quartier Belsunce.

Mitoyen de l'îlot Velten, un projet d'occupation temporaire appelé Coco Velten est lancé depuis 2017 dans les locaux de l'ancienne Direction des Routes, un bâtiment de 4000m² appartenant à l'Etat. En attendant une procédure de rachat, la préfecture a confié au groupement Plateau Urbain, aux groupes SOS et Yes We Camp, la coordination du projet alliant des fonctions sociales, économiques et culturelles.

L'aménagement de la ZAC Saint-Charles / Porte d'Aix dans le cadre du projet Euroméditerranée, et notamment du futur parc urbain Saint-Charles, transformera considérablement cette entrée du centre-ville.

Plan de financement prévisionnel

Montant global de l'opération : 7 555 000 euros TTC

Ville de Marseille (maître d'ouvrage) : 3 754 338 € / 49,7 %

ANRU : 2 004 751 € / 26,5 %

Région Sud Provence Alpes Côtes d'Azur : 1 162 343 € / 15,4 %

Conseil Départemental 13 : 633 568 € / 8,4 %

L'inauguration officielle a eu lieu le 25 mars en présence du Préfet Pierre Dartout, de Marie-Emmanuelle Assidon, Préfète Déléguée pour l'Egalité des Chances, du Maire de Marseille Jean-Claude Gaudin, d'Arlette Fructus, Adjointe au maire en charge de la Politique de la Ville et de la rénovation urbaine, de Sabine Bernasconi, Maire de secteur et Conseillère départementale, de Marie-Florence Bulteau-Rambaud, Conseillère régionale et de nombreux autres élus. Une programmation festive ponctuée de concerts et d'animations a été proposée aux habitants et usagers de l'îlot. L'ensemble des structures ont également présenté leurs activités proposées au cœur de ces nouveaux locaux et espaces publics.

Marseille Rénovation Urbaine

Immeuble CMCI

2 rue Henri Barbusse

13001 Marseille

Tél. : 04 91 14 56 70

Nous contacter par courriel

<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/toutes-les-actualites/actualite-23.html>